

1270 **LE PRÉSIDENT :**

Je vais appeler Jacinthe Joly de l'école Marie-de-l'Incarnation. Madame Joly, est-ce que vous êtes accompagnée d'autres personnes?

1275 **Mme JACINTHE JOLY :**

Bonsoir!

1280 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Joly, je vais vous demander de vous nommer ainsi que vos collègues pour l'enregistrement. Tout ce que vous dites ici est enregistré et va être retenu en votre faveur évidemment.

1285 **Mme JACINTHE JOLY :**

On va espérer.

1290 **LE PRÉSIDENT :**

Ce que vous dites complète les mémoires que vous nous présentez et on tient compte de tout ça.

1295 **Mme JACINTHE JOLY :**

Parfait.

1300 **LE PRÉSIDENT :**

Voilà. Allez-y.

Mme JACINTHE JOLY :

Donc je m'appelle Jacinthe Joly, je suis vice-présidente du conseil d'établissement de l'École Marie-de-l'Incarnation et une mère d'un enfant qui profite de cette école-là.

1305

M. FRANÇOIS BLAIS :

François Blais, président du conseil d'établissement de Marie-de-l'Incarnation et père d'un enfant.

1310

M. ANTONINO PAPALIA :

Antonino Papalia, directeur de l'École Marie-de-l'Incarnation, accompagné de deux parents engagés et qui se dédie au bien de tous les jeunes de l'École Marie-de-l'Incarnation. Merci de nous recevoir ce soir.

1315

LE PRÉSIDENT :

Ça nous fait plaisir. Monsieur, vous allez juste répéter votre nom de famille tranquillement pour l'enregistrement.

1320

M. ANTONINO PAPALIA :

Papalia.

1325

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. Allez-y, je vous laisse tranquilles. Vous avez au total vingt minutes à peu près et on espère que vous nous consacrerez un cinq minutes à la fin pour échanger, cinq, dix minutes.

1330

M. ANTONINO PAPALIA :

1335 Merci beaucoup. D'abord, je tiens à vous dire que je suis à l'École Marie-de-l'Incarnation depuis une semaine, je remplace monsieur Tessier. Il me fait grand plaisir d'être avec vous ce soir. Rapidement, arrivé à l'École Marie-de-l'Incarnation, j'ai rencontré monsieur Blais et madame Joly pour m'approprier ce dossier. Il me fait grand plaisir de vous dire que j'ai avec moi une équipe qui vraiment tient au bien de tous nos jeunes.

1340 Les élèves de l'École Marie-de-l'Incarnation ont besoin d'œuvrer dans un milieu propice à l'apprentissage, au développement et à l'épanouissement personnel. L'École Marie-de-l'Incarnation s'inscrit dans une vie de quartier qui peut fleurir avec les recommandations, les propositions que nous vous proposons ce soir. Nous désirons contribuer avec nos propositions au développement d'un sentiment d'appartenance à une école, à un quartier et surtout à une communauté verte.

1345

M. FRANÇOIS BLAIS :

1350 Parlant de communauté verte, comme président, on a soumis au conseil d'établissement scolaire un projet de réflexion de cour d'école, la cour d'école qui actuellement est un espace asphalté pratiquement à la grandeur, suivie d'un petit carré d'un parc-école et notre comité, on a mis sur pied une campagne de financement qui va débiter très bientôt, qui va s'élever à 430 000 \$ qu'on espère ramasser dans les prochaines années pour justement donner un environnement sain à nos enfants, nos jeunes qui en ont besoin, aussi d'aller chercher un sentiment d'appartenance aux écoles, à leur école, à leur quartier.

1355

Nous on pense que c'est très, très, très important et l'école est un édifice principal dans l'aire d'entrée de Ville Émard/Saint-Paul. Donc on pense que pour toutes les familles, c'est hyper important d'avoir une école, d'avoir une cour d'école qui est adaptée aux jeunes.

1360 **Mme JACINTHE JOLY :**

1365 Donc ce qu'on avait comme vision, en fait, c'est un parc pour le terrain qui concerne l'îlot Angers, la sortie La Vérendrye et tout ce qui est le secteur Roberval, rue York, donc tout ce secteur-là. Le terrain qui est là, on avait l'idée d'avoir un parc à cet endroit-là, un parc à multifonctions. Donc un parc, c'est sûr que c'est des espaces verts, c'est gazonné, ça aide beaucoup à la diminution des îlots de chaleur.

1370 J'ai fait quelques recherches qui m'ont amenée à prendre connaissance de certaines études qui ont été faites. Donc c'est sûr et certain que tous les résidents et les travailleurs vont apprécier les bienfaits d'un parc. La végétation va permettre beaucoup de créer de la fraîcheur dans le secteur, quelque chose qu'on a vraiment besoin parce que tout est béton autour de Turcot. Donc ça améliore aussi la qualité de l'air, ça produit de l'oxygène et ça filtre aussi beaucoup les particules, les particules dans l'air. Ça va apporter aussi des bienfaits pour la population en général contre le rayonnement et ça diminue le stress de la chaleur. Et ça fait aussi la disponibilité des lieux pour faire des activités, ça amène un apport en énergie physique.

1375 En fait, j'ai retrouvé sur internet, on disait dans *La Presse* qu'il y avait 300 véhicules par jour qui passaient sur tout Turcot en général. 300 000 – j'ai dit 300, oui – 300 000. Ce n'est pas beaucoup 300. Donc c'est sûr que ces véhicules-là passent tout près de l'école, l'école étant vraiment, vous pouvez voir ici sur la photo que j'ai mise, donc vraiment collée sur l'échangeur Turcot.

1385 Donc nos enfants ont vraiment la fenêtre sur l'autoroute 15, sur tous ces véhicules-là qui passent. Nécessairement, l'été, les fenêtres sont ouvertes, il n'y a pas de climatisation, donc on respire tout ce qui circule sur l'autoroute. Donc vraiment un barrage en verdure serait vraiment apprécié.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1390 Pour l'espace vert, on a pensé à développer un sentier historique, une promenade
historique parce qu'on veut donner comme exemple à nos jeunes d'où ils viennent et où on s'en va
avec ça. Donc le quartier, c'est un quartier en partant de l'école qui est une école de 1910 si ma
mémoire est bonne, les notes sont bonnes, de partir avec un sentier avec des plaques, on pourrait
1395 raconter l'histoire du quartier, qui sont passés avant avec le sentier, puis pour aller jusqu'à la date où
le parc serait ouvert vers le futur, une porte vers le futur. Je pense qu'encore une fois, comme
sentiment d'appartenance pour les jeunes, bien je pense c'est la meilleure chose qu'on pourrait
établir comme sentier, puis pour tout le monde qui pourrait passer là.

1400 Les aires de jeux. Ayant un garçon à la maison, les aires de jeux sont hyper importantes
pour nos enfants. Ça nous permet, vu qu'on n'a pas encore trouvé où étaient situées les batteries
sur le corps humain des enfants, alors le meilleur espace, c'est des aires de jeux, des modules pour
qu'ils puissent évacuer encore une fois, rentrer en classe par la suite ou à la maison ou peu importe,
que ce soit un lieu de rassemblement puis les aires de jeux sont hyper importantes pour eux. Avec
des beaux modules très sécuritaires, bien entendu.

1405 Donc les terrains de jeux. On a pensé également à introduire un terrain de sport, un
multisports où on pourrait retrouver du volleyball, du basketball, un skatepark avec un petit terrain de
sport justement encore une fois pour faire un lieu de rassemblement pour les familles, un lieu de
rassemblement pour nos jeunes parce que le secteur est quand même défavorisé à ce niveau, au
1410 niveau des parcs. Dans ce secteur, il n'y en a pas. On va avoir le parc Saint-Paul qui est un parc où
c'est plus pour la détente, il y a des bancs, des petits sentiers, mais à part ça, il n'y a pas vraiment
de...

1415 Le parc qu'on retrouve aussi, le parc le plus près, c'est le parc de la Vérendrye où ils ont fait
récemment un terrain de soccer, football, les terrains de tennis qu'ils ont refaits. Donc le secteur au
côté de l'école, il n'y a absolument rien, puis on pense que ça serait encore une fois rassembler
pour amener des nouvelles familles dans le quartier également parce que l'école a été rénovée,
l'école est centenaire, alors il y aurait ce parc et puis ça serait excellent encore une fois pour le sport.

1420

Le sport, bien ça amène également la concentration à l'école par la suite, des résultats que les directeurs aiment bien puis que les parents sont fiers des bulletins par la suite.

Mme JACINTHE JOLY :

1425

On a remarqué aussi à l'école une problématique d'excréments de chiens. Donc tout sur le pourtour de l'école et aussi dans la cour d'école. L'ancien directeur, monsieur Tessier, faisait un peu la loi dans la cour d'école en dehors des classes parce que les gens venaient avec les chiens faire leurs besoins dans la cour d'école. Donc on avait pensé peut-être à un petit espace au niveau d'un parc à chiens dans cet endroit-là pour inciter les gens à utiliser plutôt le parc à chiens que la cour d'école pour envoyer leurs chiens.

1430

M. FRANÇOIS BLAIS :

1435

Modification au niveau des voies publiques circulables autour du parc. Il y a une rue, la rue Roberval, qui traverse notre cour d'école actuelle et le futur parc qu'il pourrait y avoir. On aurait aimé fermer une partie de la rue Roberval justement pour sécuriser davantage le passage de la cour d'école à ce parc et faire déboucher – si tu veux bien m'aider pour ce...

Mme JACINTHE JOLY :

1440

C'est Drake.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1445

La rue Drake.

Mme JACINTHE JOLY :

Drake sur la rue de l'Église. En fait, notre meilleure option qu'on trouvait, si c'était quelque chose qui était possible, ça protégerait les enfants parce que pour nous, la sécurité des enfants est

1450 vraiment notre priorité. Donc au lieu de faire un parc, on doit traverser la rue Roberval pour se rendre au parc, donc c'est sûr qu'on ne pourra pas toujours avoir un œil sur la porte de la cour d'école qui la traverse, la traverse de la rue qui se fait vers le parc.

1455 Donc si on pouvait avoir le parc qui donne directement sur la ligne de la cour d'école, là à ce moment-là, on pourrait soit déplacer la rue Roberval plus près de Turcot qui amène dans le secteur qui est un peu plus enclavé York et Roberval et Drake ou bien, la meilleure option, c'est de faire déboucher la rue de l'Église à ce moment-là, sur la rue de l'Église, la rue Drake, au lieu qu'il y ait un rond-point. Présentement, il y a un genre de rond-point à la sortie de la Vérendrye. La rue Drake ne débouche pas sur la rue de l'Église. Donc en faisant déboucher la rue Drake sur de l'Église, on
1460 désenclave tout le petit secteur avec peut-être une cinquantaine de résidences qui sont là, puis ça permet à l'école d'avoir une plus grande latitude vers le parc puis ça n'empêche pas les gens de circuler dans leur secteur résidentiel.

1465 Donc c'est sûr que je me suis fiée sur quelques études qui ont été faites et aussi le Plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de Montréal qui a été fait en 2010. C'est une énorme recherche qui a été faite au niveau de la Ville de Montréal, à savoir... bien, pas la Ville de Montréal mais du Sud-Ouest plutôt, à savoir comment on voit les parcs, comment on voit le futur avec les parcs aussi, puis comment on peut utiliser les parcs qui sont là et les restaurer.

1470 Donc ce qu'il en est ressorti, c'est que le village Turcot, c'est une zone déficiente concernant les parcs de jeux d'enfants. Il n'y a vraiment pas de jeux d'enfants tout près. Pourtant il y a beaucoup d'enfants. On a rempli une école de 175 enfants. Donc il y a beaucoup d'enfants. Il n'y a pas de développement d'aires de jeux qui est prévu à court ou à long terme dans ce secteur-là non plus car Ville Émard et Saint-Paul, oui, sont un peu en bas de la moyenne au niveau des parcs mais on
1475 considère, vu l'âge des résidents du secteur, que ça remplit les besoins. Donc on ne pense pas d'avoir de développement d'aires de jeux supplémentaire. Le parc Brisset – ou le parc Saint-Paul en fait qui est le vrai nom du parc – c'est le seul parc qui est proche de ce secteur-là, puis c'est un parc seulement avec de la verdure et des bancs.

1480 Et nécessairement, le plan directeur admet cinq principes directeurs. Le numéro 2, le
deuxième principe directeur, c'était l'introduction d'une vision d'ensemble et je pense qu'avec notre
parc qu'on amène, nous autres, avec notre vision, ça rentre bien dans cette vision d'ensemble là
des parcs de la Ville de Montréal, des parcs du Sud-Ouest. On va aller chercher des activités qui ne
sont pas communes dans les autres parcs, qu'on ne retrouve pas nécessairement.

1485 Et le numéro 5, le cinquième principe directeur, qui est de prioriser l'espace près des écoles
et des centres communautaires, donc les espaces pour utiliser pour des parcs. Donc soit la
restauration des parcs existants ou peut-être en créer des nouveaux. Donc pour nous, c'est
important, puis on se rend compte qu'avec notre parc quand même, on est enligné au niveau du
1490 plan directeur.

J'ai trouvé aussi une étude qui a été faite, une étude importante qui a été faite je pense c'est
en Espagne. Les chercheurs ont vu, ont découvert que chez des écoliers exposés à des
environnements verts, il y avait vraiment des bénéfices pour la santé et aussi pour le cerveau. Donc
1495 ça amenait un accroissement de 5 % de la mémoire de travail, un accroissement de 6 % de la
mémoire supérieure, puis une diminution de 1 % de l'inattention. Ça fait que le développement
cognitif est accru des enfants qui sont le plus loin possible des pollueurs atmosphériques. Si vous
voulez plus d'information là-dessus, j'ai mis le site internet, c'est vraiment tout exposé cette
information-là, l'étude, combien d'enfants font partie de l'étude et comment a été faite l'étude.

1500

M. FRANÇOIS BLAIS :

Il ne faut jamais oublier aussi qu'on demeure quand même dans un secteur défavorisé.
Alors tous les outils qu'on va mettre en place pour justement aider nos jeunes à se développer
1505 correctement, leur donner ces outils-là, c'est un plus pour notre société de demain. Donc c'est pour
ça qu'on y tient tellement.

M. ANTONINO PAPALIA :

1510 Pour conclure, Monsieur Lebeau, Madame Simard et Monsieur Charles, un gros merci de
nous avoir accordé cette tribune publique pour vous sensibiliser au besoin d'épanouissement
personnel et au sentiment d'appartenance que nos élèves ont pour une vie de quartier teintée d'un
espace vert qui va rayonner dans leur vie présente et surtout dans leur vie future. On souhaite
développer chez ces élèves un sentiment d'appartenance à un quartier et qu'ils demeurent pour
1515 plusieurs années dans ce quartier. Alors merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1520 Nous, on vous remercie de l'effort que vous avez fait de réfléchir à ça et de venir nous
présenter votre point de vue qui est fort intéressant. Vous allez m'expliquer quelque chose. Vous
avez une cour d'école en ce moment qui est asphaltée, puis vous avez un parc, un petit coin parc-
école. C'est ça que vous avez dit. Comment c'est fait ? Parce que je ne le visualise pas bien.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1525 À l'intérieur même de l'école, on y retrouve un espace carré – je vais y aller avec des
dimensions – mettons 30 pieds par 30 pieds, avec un gazebo, deux tables à pique-nique, trois,
quatre arbres. Ce parc-là appartient à la population, donc il est fréquenté les soirs et les fins de
semaine en dehors des heures d'école. Et c'est aussi pour nous...

1530

LE PRÉSIDENT :

Il n'est pas clôturé?

1535

M. FRANÇOIS BLAIS :

Il n'est pas clôturé, il fait partie de la cour d'école.

LE PRÉSIDENT :

1540 Mais la cour d'école, elle...

Mme JACINTHE JOLY :

Elle est clôturée.

1545

LE PRÉSIDENT :

... la partie asphaltée est clôturée, c'est ça.

1550

Mme JACINTHE JOLY :

Tout est clôturé.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1555

Tout est clôturé.

LE PRÉSIDENT :

1560

Tout est clôturé.

M. FRANÇOIS BLAIS :

Le parc-école est à l'intérieur de la cour d'école.

1565

LE PRÉSIDENT :

C'est pour ça que les gens peuvent envoyer leurs chiens là-dedans.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1570

Et les bouteilles de bière et les seringues.

LE PRÉSIDENT :

1575

Je vais garder mes commentaires pour moi. O.K. Donc vous avez cet espace-là. À l'intérieur de ça, vous avez un espace qui est dit parc-école.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1580

Parc-école.

LE PRÉSIDENT :

1585

Donc gazebo, etc. Puis après ça, vous avez la petite rue Roberval, puis de l'autre côté, il y aurait ce parc qui actuellement est un espace occupé par...

M. FRANÇOIS BLAIS :

1590

Par l'échangeur.

LE PRÉSIDENT :

Par l'échangeur qui va être libéré par le déplacement de l'échangeur. O.K. Une question?

1595

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Avez-vous une estimation financière de ce que ça coûterait?

1600

M. FRANÇOIS BLAIS :

Absolument pas.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1605 Et qui paierait?

M. FRANÇOIS BLAIS :

1610 Nous, les contribuables.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Nous, les contribuables. O.K.

1615 **Mme JACINTHE JOLY :**

Écoutez, déjà nous on est à évaluer la cour d'école. C'est sûr que ce n'est pas quelque chose qui est peu coûteux. Ce n'est pas évident non plus en effet. On est rendu à faire justement le tour de nos besoins à nous, à savoir qu'est-ce qu'on met, nous, dans la cour d'école comme activités qu'on veut offrir aux enfants et oui, c'est dispendieux en effet. Donc aussitôt qu'on met une pelle, une pépinière ou quoi que ce soit dans la cour d'école, ça coûte très cher. La Ville de Montréal veut contribuer, nous autres à aider, à investir dans notre cour d'école, en effet, et il y a une autre partie du montant qui sera déboursée par des levées de fonds et des moyens de financement. Je vous dirais qu'on n'est pas à l'étape de savoir combien va coûter notre cour d'école présentement, mais on évalue autour de 430 000 \$. Donc la superficie de notre cour va coûter autour de 430 000 \$.

1620
1625
1630 Donc je ne sais pas la superficie de qu'est-ce qui... Parce qu'on n'avait pas de plan, en fait, de territoire, exactement de lieu. On n'a pas réussi à trouver. Est-ce qu'il va être libéré donc par Turcot? On n'a pas réussi à trouver ça mais on sait qu'avec les consultations passées, on a vu qu'il y avait un certain territoire qu'on pouvait quand même utiliser, ça peut être utilisé pour un parc avec certaines activités dedans.

1635 Mais je vous dirais combien que ça peut être évalué? Je ne le sais pas. Des modules de jeux, un espace d'aire de jeux, mettons un petit parc, un terrain de sport, un sentier en gravelle avec des choses au niveau du patrimoine, je vous dirais... je ne pourrais pas vous dire combien ça peut être évalué.

M. FRANÇOIS BLAIS :

1640 Mais au-delà des coûts, je pense qu'on a le privilège de montrer l'exemple à une génération future en pensant intelligemment, en laissant un héritage à laquelle ils vont être fiers de nous. Ça, c'est notre responsabilité en tant que citoyens, en tant que parents, puis en tant que responsables. Donc si on y met le cœur, puis que oui, ça peut coûter cher, enfin ça va servir pour le restant de leurs jours. Je pense que c'est un bel exemple qu'on pourrait donner.

1645

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Le sentier, vous parlez du sentier, la promenade historique. Elle serait où exactement? Est-ce qu'elle longerait l'échangeur? Elle serait où? Il serait où ce sentier?

1650

LE PRÉSIDENT :

Tu veux dire l'emplacement de l'échangeur actuel?

1655

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Oui.

Mme JACINTHE JOLY :

1660

Actuel? De l'échangeur actuel?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1665

Non, le nouveau.

Mme JACINTHE JOLY :

1670

Le nouveau. Le nouvel échangeur. Écoutez, il pourrait passer où il veut selon comment on déterminera où seront les modules de jeux pour enfants, où sera le terrain. Ça dépendra. Comme je vous dis, on n'a pas trouvé de plan pour nous dire c'est quoi l'espace qui va être libéré. Il va être gros comment, c'est grand comment? Ça fait qu'on n'a pas trouvé ça. Ça serait difficile d'essayer de voir. La seule chose qu'on a trouvée, c'est des consultations passées, il y avait un certain plan dans les consultations passées et j'avais vu, moi, un sentier. On avait trouvé ça intéressant, puis on avait dit : « Bien, tiens, un sentier, on pourrait peut-être l'agréments. » Il y a tellement d'histoire dans le Sud-Ouest, il y a tellement d'histoire autour de Turcot avec les industries qu'il y a eu là, le canal Lachine et même notre école qui date en fait de 1910 qu'on dit, mais elle date de plus longtemps que ça, elle a été utilisée par les Sœurs pour des enfants pauvres au début du 20e siècle. Donc ça sera de voir.

1675

1680

M. FRANÇOIS BLAIS :

Et faire finir le sentier vers le futur, vers une porte vers le futur qui pourrait être, je ne sais pas, des trucs renouvelables, je ne sais pas, mais il y a moyen de marquer ce coin de la ville, ce coin de ce quartier qui a fait beaucoup dans le passé.

1685

LE PRÉSIDENT :

1690 Vous présentez la végétation comme un moyen efficace de lutter contre la pollution atmosphérique, vous parlez surtout atmosphérique. Mais est-ce que la proximité, l'échangeur va rester près de l'école ou l'école va rester près de l'échangeur quand même?

Mme JACINTHE JOLY :

1695 C'est clair.

LE PRÉSIDENT :

1700 Est-ce que vous pensez que c'est suffisant? Est-ce qu'il y a d'autres moyens qui sont prévus pour, je dirais, protéger les enfants, les profs et tout le monde des inconvénients de l'échangeur?

M. ANTONINO PAPALIA :

1705 En fait, on considère que c'est une occasion parfaite pour élargir l'espace vert présentement autour de l'école. En ce qui concerne les saines habitudes de nos jeunes, c'est sûr qu'en classe, les enseignants, le personnel enseignant inculque, sensibilise les élèves à des habitudes saines de vie. C'est sûr que si on inculque ça, on aimerait ça avoir un espace où les jeunes peuvent justement vivre ces saines habitudes de vie. Donc plus il y a d'espace vert, plus les jeunes vont pouvoir
1710 bouger, plus ils vont pouvoir adopter des comportements qui sont salutaires. Donc plus il y a d'espace vert, plus on joue, plus on marche, plus on prend notre vélo, plus on se promène. Donc on parlait de la promenade historique, on considère que...

LE PRÉSIDENT :

1715 Cette école-là a été rénovée ces dernières années, non?

Mme JACINTHE JOLY :

1720 Une partie.

LE PRÉSIDENT :

1725 Est-ce qu'on a...

Mme JACINTHE JOLY :

1730 En partie. Elle est encore en rénovation. Il y a beaucoup de rénovation qui a été faite au niveau de l'extérieur. À l'intérieur aussi, des salles de bain, le gymnase a tout été fait, tout le sous-sol a été refait, puis oui, en effet, peut-être que ça serait important de voir dans les prochains conseils d'établissement, avoir peut-être à insister auprès de la commission scolaire pour une climatisation à l'intérieur de l'école avec un système de filtration exactement au lieu d'avoir des fenêtres qui ouvrent. Je suis d'accord avec vous, d'une part, ça pourrait beaucoup aider à l'intérieur de l'école.

1735 Les enfants, c'est sûr qu'il y a une partie de leurs heures de classe qui sont à l'extérieur, donc il faut y voir aussi, mais oui, à l'intérieur, il y a un travail qui devra être fait de notre côté pour s'assurer justement que ces personnes-là, parce que là, présentement, tout le monde dans l'école est vraiment confronté aux particules fines de l'autoroute, mais vraiment. Comme on dit, la classe de 2e est pratiquement sur l'autoroute. Donc...

1740

LE PRÉSIDENT :

C'était ça le sens de ma question.

1745 **Mme JACINTHE JOLY :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1750 Môme si on croit aux vertus de la végétation...

Mme JACINTHE JOLY :

Oui, ça ne réglera pas tout.

1755

LE PRÉSIDENT :

... pour contrer la pollution, ça va quand même rester très près.

1760

Mme JACINTHE JOLY :

Pendant les heures de classe, c'est sûr que la végétation, oui, ça peut aider au niveau de la température de l'air parce que ça aide à un rafraîchissement, autour d'un parc, ça garde l'eau, ça rafraîchit l'environnement mais ça ne filtre pas l'air nécessairement. Oui, la pollution visuelle, mais c'est sûr qu'un mur avec des arbres peut aider beaucoup aussi au niveau de la filtration. Pas demain matin, mais il faut commencer par le jour zéro, donc en plantant un arbre. Mais éventuellement, oui, un mur d'arbres entre l'autoroute et l'école peut aider beaucoup, surtout que l'autoroute descend. Donc les arbres sont plus facilement... On peut plus utiliser un arbre pour barrer le chemin.

1765

1770

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie infiniment.

Mme JACINTHE JOLY :

1775

Merci à vous pour l'écoute.

M. ANTONINO PAPALIA :

1780 Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

Je vous en prie.

1785

Mme JACINTHE JOLY :

Bonne soirée!

1790 **LE PRÉSIDENT :**

Alors on va appeler les gens de RÉSO, monsieur Biron. je vois que monsieur Gagnon est là aussi, monsieur canopée. Parce que monsieur Gagnon nous a apporté un nouveau concept lors des tables rondes, le concept des canopées. Avant ça, on disait les parapluies, depuis ce temps-là, on parle des canopées. Voilà.

1795

M. GUY BIRON :

Merci de nous accueillir, Madame la présidente, Monsieur, Madame les commissaires. Le RÉSO aurait voulu bien sûr déposer un mémoire dans le cadre de cette consultation-là mais à cause de circonstances exceptionnelles, il n'a pas trouvé les ressources permettant de le réaliser. Par contre, on a participé évidemment assidûment aux tables rondes par l'entremise de la présence de Charles qui était encore à l'emploi du RÉSO à ce moment-là. Et aussi on a contribué à la section « emploi » du mémoire déposé par le CIUSSS Centre-Sud de l'île de Montréal dans lequel se trouve l'essentiel du point de vue du RÉSO sur la question de l'emploi

1800

1805

Mais même sans mémoire, nous trouvions important au RÉSO de participer à cette consultation-là. Élise m'a beaucoup sollicité pour qu'on le fasse, puis elle a eu raison, mais on va concentrer nos efforts ce soir sur la question, l'enjeu de l'emploi parce que pour nous, la question de l'emploi, ça doit être vu et compté parmi des enjeux importants du PDUES Turcot. C'est aussi sur

1810